

ACTION URGENTE

NOUVELLES ARRESTATIONS DE MILITANTS EN ÉGYPTÉ

Trois membres d'une éminente organisation égyptienne de défense des droits humains ont été arrêtés par les forces de sécurité égyptiennes le 3 février 2011 au Caire. Ils sont actuellement détenus au secret et risquent d'être torturés ou soumis à d'autres formes de mauvais traitements.

Ces membres du personnel du Centre égyptien des droits au logement auraient été interpellés à Bulaq Abou El Ela, dans le centre du Caire, le 3 février vers 13 heures. Au moment de leur arrestation, ils achetaient des couvertures pour des manifestants anti-Moubarak qui comptaient passer la nuit sur la place Tahrir. Vers 16 heures, ils ont appelé le directeur du Centre égyptien des droits au logement pour lui dire qu'ils se trouvaient en détention au poste de police d'Al Azbakiya et qu'on leur reprochait de soutenir les personnes manifestant contre le président Moubarak sur la place Tahrir.

Leur placement en détention a coïncidé avec la vague d'arrestations de militants des droits humains et de journalistes lancée par la police militaire et d'autres organes des forces de sécurité égyptiennes, et visant aussi bien Égyptiens que ressortissants étrangers. Sept militants politiques auraient été appréhendés dans la nuit du 3 février 2011 après avoir rencontré Mohamed El Baradei, figure de proue de l'opposition. Ahmed Helmi, un avocat qui cherchait à obtenir de leurs nouvelles au poste de police d'Haram, au Caire, a par la suite également été arrêté. Amnesty International a par ailleurs reçu des informations selon lesquelles un groupe de six militants égyptiens appartenant au Mouvement du 6 avril, à Youth of Justice and Liberty, à l'Association nationale pour le changement et au parti Gabha, ont également été arrêtés dans la soirée du 3 février.

Les autorités égyptiennes n'ont pas révélé où se trouvent les personnes arrêtées dans le cadre de cette opération de répression, notamment le personnel du Centre égyptien des droits au logement, et les proches et représentants légaux de ces personnes n'ont pas été en mesure de s'entretenir avec elles. Amnesty International estime que si ces membres du personnel du Centre égyptien des droits au logement et ces militants partisans de la réforme ont uniquement été arrêtés en raison de leur action militante ou de leur travail en faveur des droits humains, alors il s'agit de prisonniers d'opinion, qu'il convient de libérer immédiatement et sans conditions.

Le Centre égyptien des droits au logement est l'un des principaux membres d'une coalition de 61 organisations non gouvernementales égyptiennes réagissant aux troubles qui se poursuivent dans le pays et demandant que le président Moubarak se retire du pouvoir.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en anglais, en arabe ou dans votre propre langue) :

- demandez aux autorités égyptiennes de libérer immédiatement et sans conditions les trois membres du Centre égyptien des droits au logement qui ont été arrêtés, car il s'agit de prisonniers d'opinion qui n'ont fait qu'exercer pacifiquement leur droit à la liberté d'expression et d'association ;
- exhortez-les à relâcher immédiatement et sans conditions l'ensemble des autres personnes interpellées en relation avec l'exercice pacifique de leur droit à la liberté d'expression ;
- engagez-les à révéler immédiatement où se trouvent les personnes placées en détention, à permettre sans délai à celles-ci de s'entretenir avec leur famille et un avocat de leur choix, et à veiller à ce qu'elles soient protégées de toutes les formes de torture et de mauvais traitements.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 18 MARS 2011 À :

Vice-président

H.E. Omar Suleiman
Abedine Palace
Cairo, Égypte
Fax : +202 2 390 1998/ 795 8016

H.E. Field Marshal Muhammad
Tantawi
Ministry of Defence
23 Al Khalifa Al Ma'moun Street
Cairo, Égypte
Fax : +202 2 291 6227
Courriel : mod@idsc.gov.eg ;
mmc@afmic.gov.eg ;
mod@afmic.gov.eg

Responsable du système de justice militaire

Major-General Ahmed Abd Allah
Military Judicial Department
Cairo, Égypte
Fax : +202 2 402 4468 / +202 2
411 3452 (veuillez demander la
ligne de fax) / +202 2 412 0980
(veuillez demander la ligne de fax)

Ministre de la Défense

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



4 février 2011

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Égypte dans votre pays. Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

NOUVELLES ARRESTATIONS DE MILITANTS EN ÉGYPTE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

En Égypte, les défenseurs des droits humains continuent à signaler que des personnes « disparaissent » sans laisser de trace, ce qui fait craindre qu'elles n'aient été arrêtées et ne soient maintenues en détention par les forces armées. Les organisations de défense des droits humains du pays ont indiqué que de nombreuses familles recherchent un des leurs en vain, en particulier en cette période où le fonctionnement des postes de police et mécanismes judiciaires, et notamment du parquet, est perturbé par les troubles.

Le 3 février 2011, une trentaine de personnes ont été arrêtées dans les locaux du Centre Hisham Moubarak pour le droit, après que la police militaire eut investi les lieux. Les personnes appréhendées incluaient des personnes travaillant pour le Centre, des bénévoles du Front de défense des manifestants égyptiens, ainsi que des délégués d'Amnesty International et de Human Rights Watch.

AU 21/11, MDE 12/009/2011, 4 février 2011

